



TENDER AMENDMENT

RETURN BIDS TO:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3
Bid Fax: (403) 292-4475

The referenced document is hereby amended: unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the contract remain the same.

Issuing Office:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3

MODIFICATION D'APPEL D'OFFRES

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300,
Calgary, AB T2P 3M3
N° de télécopieur pour soumissions : (403) 292-4475

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300
Calgary (AB) T2P 3M3

Title: Protection contre les avalanches, étape 1A – Systèmes de déclenchement préventif des avalanches à distance – Parc national des Glaciers		
Avalanche Mitigation Phase 1A, RACS, Glacier National Park		
Solicitation No.: / N° de l'invitation : 5P420-15-5283/A	Amendment No.: / N° de modification de l'invitation : 001	Date: December 23, 2015 Date : 23 décembre 2015
GETS Reference No.: / N° de référence de SEAG : PW-15-00712618		
Solicitation Closes: / L'invitation prend fin :		
At: 02:00 PM	On: January 14, 2016	Time Zone: Mountain Standard Time (MST)
À : 14h00	Le : 14 janvier 2016	Fuseau horaire : Heure normale des Rocheuses (HNR)
Address Inquiries to: / Adresser toute demande de renseignements à : Nicole Levesque-Welch		
Telephone No.: / N° de téléphone : (403) 292-4691	Fax No.: / N° de télécopieur : (403) 292-4475	Email Address: / Courriel : nicole.levesque-welch@pc.gc.ca
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)		
Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Title - Titre		
Signature		Date



La présente modification a été créée pour faire des changements à l'appel d'offre 5P420-15-5275/A :

A. MODIFICATIONS AUX SPÉCIFICATIONS:

La table des matières est révisée comme suit :

- *Section 33 42 13 is to be renamed Section 33 42 36.*

Éffacer Section 33 42 36, Article 1.2.3

- .3 The quantity of RACS that will be paid under “Lump Sum Price Item 4 - Fortitude” and “Lump Sum Price Item 5 – Park One & Fidelity” shall be the number of RACS transported to site, assembled, tested, commissioned and accepted by the Departmental Representative, and shall be inclusive of all costs of labour, materials, permits, licenses, manuals, documentation and equipment to satisfactorily complete this item as specified and in accordance with Section 33 42 35 – Special Procedures RACS.*

Insérer Section 33 42 36, Article 1.2.3

- .3 The quantity of RACS that will be paid under “Lump Sum Price Item 4 - Fortitude” and “Lump Sum Price Item 5 – Park One & Fidelity” shall be the number of RACS transported to site, assembled, tested, commissioned and accepted by the Departmental Representative, and shall be inclusive of all costs of labour, materials, permits, licenses, manuals, documentation and equipment to satisfactorily complete this item as specified and in accordance with Section 33 42 36 – Special Procedures RACS.*

Éffacer Section 33 42 36, Article 1.7.3

- .1 Contractor to note that the targets shown on the drawings indicate the specific locations where explosions are required in order for PCA to perform avalanche control. Based on this information, the performance criteria, and the Geotechnical Report, the Contractor shall provide the number, configuration, alignment and sizes of the proposed RACS, subject to approval by the Departmental Representative. The following conditions will apply:*

Insérer Section 33 42 36, Article 1.7.3

- .1 Contractor to note that the targets shown on the drawings indicate the specific locations where explosions are required in order for PCA to perform avalanche control. Based on this information, the performance criteria, and the Geotechnical Report, the Contractor shall provide the make and model, number, configuration, alignment and sizes of the proposed RACS at the time of bidding, subject to approval by the Departmental Representative. The following conditions will apply:*

Insérer Section 33 42 36, Article 1.7.3.17

The Contractor shall not change the make and model of the proposed RACS, provided at the time of bidding, unless approved by the Departmental Representative.

Éffacer Section 33 42 36, Article 1.9.13

The system shall not require, nor shall the Contractor construct, any infrastructure or facilities additional to those provided by PCA or outlined in this Contract. This does not include storage facilities for spare parts used for routine maintenance, construction of which will be incidental to the work.

Insérer Section 33 42 36, Article 1.9.13

The construction of any infrastructure or facilities additional to those provided by PCA or outlined in this Contract shall be incidental to the work. This includes explosive storage magazines and other storage facilities.



B. MODIFICATIONS À L'APPEL D'OFFRES:

1. Sous la page 12 de 18, Annexe A – Formulaire d'établissement des prix

ÉFFACER: En entier

REPLACER AVEC: (Voir la page suivante)

Tous les autres termes et conditions resteront inchangés



ANNEXE A FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX

- 1) Les prix par unité régiront l'établissement du montant total calculé. Toute erreur de calcul dans la présente annexe sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter toute soumission si l'un ou plusieurs des prix soumis ne reflètent pas raisonnablement le coût de l'exécution de la partie des travaux auxquels ce prix s'applique.

TABLEAU DES PRIX FORFAITAIRES

Remarque : Les soumissionnaires doivent se rappeler que c'est leur responsabilité d'inclure dans leur offre tous les travaux décrits dans les plans et devis. Le prix des travaux qui ne figurent pas dans le tableau des prix unitaires, notamment l'installation et la désinstallation, etc., sera inscrit dans le tableau des prix forfaitaires et reporté au montant de soumission total.

Num. d'art.	Renvoi au devis	Classification de la main-d'œuvre, des installations ou des matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
1	01 25 20	Mobilisation et démobilisation	Montant forfaitaire	1	_____ \$
2	01 35 00.06	Gestion de la circulation	Montant forfaitaire	1	_____ \$
3	01 21 00	Coûts principaux	Montant forfaitaire	1	170 000.00\$
4	33 42 36	Fortitude			
		a) Conception de l'emplacement, de la taille et de l'alignement des SDPAD, ce qui comprend la délivrance de permis.	Montant forfaitaire	1	_____ \$
		b) Installation des SDPAD, ce qui comprend la fourniture et l'installation des matériaux liés à la fondation et à l'ancrage, la main-d'œuvre, l'installation de l'équipement et l'accès par hélicoptère.	Montant forfaitaire	1	_____ \$
		c) Mise à l'essai et à l'œuvre des SDPAD après leur installation, ce qui comprend la fourniture des produits non durables et l'accès par hélicoptère.	Montant forfaitaire	1	_____ \$
		d) Formation du personnel de Parcs Canada afin qu'il puisse utiliser, réapprovisionner, entretenir et réparer les SDPAD, ce qui comprend la fourniture des produits non durables et des documents, et l'accès par hélicoptère.	Montant forfaitaire	1	_____ \$



5	33 42 36	Park One et Fidelity	Montant forfaitaire	1	_____ \$
		a) Conception de l'emplacement, de la taille et de l'alignement des SDPAD, ce qui comprend la délivrance de permis.			_____ \$
		b) Installation des SDPAD, ce qui comprend la fourniture et l'installation des matériaux liés à la fondation et à l'ancrage, la main-d'œuvre, l'installation de l'équipement et l'accès par hélicoptère.			_____ \$
		c) Mise à l'essai et à l'œuvre des SDPAD après leur installation, ce qui comprend la fourniture des produits non durables et l'accès par hélicoptère.			_____ \$
		d) Formation du personnel de Parcs Canada afin qu'il puisse utiliser, réapprovisionner, entretenir et réparer les SDPAD, ce qui comprend la fourniture des produits non durables et des documents, et l'accès par hélicoptère.	Montant forfaitaire	1	_____ \$
MONTANT FORFAITAIRE TOTAL					_____ \$
Reporter le montant à l'alinéa 1)a) de SA03					_____ \$

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne le travail auquel s'appliquent une entente à prix unitaire et une entente à forfait.

- (a) Le prix unitaire et le prix estimatif total doivent être inscrits pour chaque élément énuméré.
- (b) Les travaux compris dans chaque élément doivent correspondre à la description fournie dans la section de référence des spécifications.

Num. d'art	Renvoi au devis	Classification de la main-d'œuvre, des installations ou des matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire, TPS/TVH en sus	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
1	33 42 13	Fortitude	Chacun	2	_____ \$	_____ \$
		a) Fourniture et entreposage des systèmes de déclenchement préventif des avalanches à distance (SDPAD) pour le contrôle des cibles FT1 (ou alt. FT1) et FT2.				
2	33 42 13	Park One et Fidelity	Chacun	6	_____ \$	_____ \$
		a) Fourniture et entreposage des SDPAD pour le contrôle des cibles PO1, PO2, PO3, FID1, FID2 et FID3.				
TOTAL DES PRIX UNITAIRES					_____ \$	
Reporter le montant à l'alinéa 1)b) de SA03					_____ \$	

Remarque : Les soumissionnaires doivent se rappeler qu'il leur incombe d'inclure dans leur offre tous les travaux décrits dans les plans et devis.